



Club écomobilité Mi-Plaine



Club #18 - 27.02.2018

Objet : Compte-rendu

Participants : cf. liste des participants - 7 personnes présentes

Ordre du jour :

- Printemps du vélo
- Plan de mobilité Mi-Plaine

1. Printemps du vélo 2018

Communication:

- Affiche : ok
- [Page site internet Mi-Plaine](#) + formulaire d'inscription : ok
- Emailing Mi-Plaine : jeudi 1^{er} mars et jeudi 15 mars
- Emailing CCI : jeudi 8 mars
- Réseaux sociaux : Mi-Plaine et Activ'Genas
- Affiches restaurants Chassieu : Roger et Lara
- Affiches commerces Genas (50aine d'affiches) : Patrice
- Panneaux messages variables Chassieu : Annie
- Panneaux messages variables Genas : Patrice ?
- Le Progrès : Patrice contact la correspondante Genas

Logistique jour J:

Départ vélobus 12h15 : (rdv 12h)

Itinéraire : même itinéraire que l'année dernière

→ Vérifier que les travaux chemin de trêve sont terminés

Encadrement du vélobus : 3 ou 4 bénévoles du CASSC

Retour vélobus :

Deux départs groupés : 13h30 et 13h45

Arrivée Halle du marché :

Installation et rangement (4 tables et 6 barrières réservées) : Roger, Patrice et les commerçants

Buffet offert par les commerçants de Genas pour une 50aine de personnes :

- Terminal 50 : sandwichs et verrines
- Voie verte : salades de fruits
- Cookimini : desserts
- Gvins : boissons
- Le Retour de Pêche : eau et jus de fruits

→ Prévoir gâteaux apéritifs en plus si plus de 50 inscrits

Atelier révision vélo :

Révision vélos avec O2 vélo

Location de vélo et VAE :

Inscription en ligne sur le site

Caution à remettre à la prise du vélo

→ Devis location : Valéry

Goodies participants :

- Goodies CIC ? : Roger
- Goodies ville de Chassieu ? : Annie

2. Plan de mobilité Mi-Plaine

Déclaration des plans de mobilité sur la Métropole de Lyon :

Les entreprises concernées par l'obligation légale doivent envoyer leur plan de mobilité ainsi qu'un acte de déclaration à l'adresse suivante : plan-mobilite@grandlyon.com

Cf. formulaire d'acte de déclaration en pièce jointe

Les entreprises qui adhéraient à un PDIE peuvent le valoriser en transmettant, en même temps que l'acte de déclaration, leur « fiche entreprise » du PDIE.

- ➔ Ce point sera à éclaircir avec la Métropole car ils ne précisent pas ce que doit contenir cette « fiche entreprise ».
- ➔ Cette nouvelle disposition nous pousse à réfléchir à nouveau à la manière d'officialiser l'appartenance des entreprises au plan de mobilité Mi-Plaine.

Définition du Plan de mobilité Mi-Plaine :

A partir des exemples d'actions à mettre en place dans le cadre d'un plan de mobilité, le club a mené une réflexion sur les différentes offres d'accompagnement que nous pourrions proposer.

L'objectif : inciter les entreprises à nous rejoindre en proposant une offre de service clé en main.

Pour mener cette réflexion nous avons rempli un tableau (cf. tableau boîte à outils) avec des exemples d'actions.

Les premières conclusions sont les suivantes :

- Une part importante des actions consistent à apporter de l'information qualifiée aux entreprises : l'enjeu serait donc de réorganiser et étoffer les informations présentes sur le site internet afin de créer une véritable base documentaire
- Un 2^{ème} niveau d'actions consiste en l'organisation d'événements de sensibilisation : le club propose déjà un programme annuel d'événements auxquels les entreprises peuvent se rattacher plutôt que de les organiser seules
- Pour aller plus loin, il faudrait pouvoir expérimenter des solutions et proposer de nouveaux services. Pour cela le club espère pouvoir mobiliser la subvention FEDER à partir du 2^{ème} semestre 2018

Ebauche du Plan de mobilité Mi-Plaine – éléments de communication

Pourquoi nous rejoindre ?

La loi oblige les entreprises de plus de 100 salariés à mettre en place un Plan de Mobilité. Rejoignez le Plan de Mobilité Interentreprises Mi-Plaine !

Les avantages :

- Un programme d'animations annuel
- 3 réunions de référents par an
- Un reporting commun personnalisable
- Des actions collectives pour plus d'impact

Accompagnement à la mise en place du plan de mobilité :

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
✓ Accompagnement du référent : 3 réunions par an (partage de bonnes pratiques et informations ciblées)	✓ Participation au programme d'animations sur la ZI (Challenge Mobilité, Printemps à vélo, ...)	✓ Participation aux expérimentations de nouveaux services sur la ZI
✓ Accès à la base documentaire mobilité	✓ ...	✓ ...
✓ Reporting personnalisé		

Suites à donner :

- ➔ Finaliser la présentation de l'offre « Plan de mobilité Mi-Plaine »
- ➔ Contacter les 35 entreprises concernées par l'obligation
- ➔ Créer une plaquette ?

L'objectif est de pouvoir présenter une offre complète lors du Forum Mobilité du 26 Avril.

Prochain club : Mardi 20 mars 2018